

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 137

Représenté(s) : 47

Votant(s) : 184

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 15

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023

Le jeudi 21 décembre 2023 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 15 décembre 2023, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Laurence BILLY, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Pascal BOUILLIE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, M. Gilles DESSOYE, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Charles GOSSARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Alain HIRAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, M. Denis PONCELET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Alain WANSCHOOR, M. Yves MARLY (suppléant de M. Jean-Pierre ARNAUD), M. Alain TOCUT (suppléant de M. Jean-Pierre JOREZ), Mme Anne-Sophie ROMAGNY (suppléant de Monsieur Dominique LECLERE), M. Urbain HUART (suppléant de Mme Marie-Noëlle RAINON), Mme Hélène COLZY (suppléant de M. Jean-Pierre RONSEAUX), M. Clément GOELDEL (suppléant de M. Bernard WEILER)

Étaient représenté-e-s :

M. François BARONNET a donné pouvoir à Philippe CHARDONNET, M. Patrick BEDEK a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Florence BERTHON a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Monsieur Corentin CENTA a donné pouvoir à Sarah DA COSTA, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Valérie CHAUMET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Anny DESSOY a donné pouvoir à Martine JOLLY, Mme Anne DESVERONNIERES a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, M. Robert D'HARCOURT a donné pouvoir à Julien LEPITRE, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Alban DOMINICY, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCQUE, Mme Audrey GARDEBLED a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Laurence GARUS a donné pouvoir à Jean LETISSIER, M. Pierre GEORGIN a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Damien GIRARD a donné pouvoir à Maryline BAILLY, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Martial DUPIN, M. Jean-Jacques GOUAULT a donné pouvoir à Hervé CHEF, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD a donné pouvoir à Thibault LOCQUARD, M. Serge HIET a donné pouvoir à André TETENOIRE, Mme Muriel JACQUIOT a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, Mme Cathy LAURIN a donné pouvoir à Colette MACQUART, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Edouard BARON, M. Dominique LEDEME a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, Mme Catherine MALAISE a donné pouvoir à Nadine POULAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Eric LEGER, Mme Marie-Thérèse PICOT a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Kevin PONCIN a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Yann VELLY, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Mounya TAGGAE a donné

pouvoir à Patrick TCHANGA, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Mario ROSSI, M. Vincent VERSTRAETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Marie VIEVILLE a donné pouvoir à Denis PONCELET, M. Philippe WATTIER a donné pouvoir à Pascal LABELLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, M. Alain DE CEULENEER, M. Franck JACQUET

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Franck ASSELIN, M. Franck BAILLY, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Cyrille DUTERNE, M. Pascal GARNOTEL, M. Didier HENRIET, M. Thierry JOBART, M. Patrice MOREL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Jean-Christophe POINS, Mme Sylvie PORET, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au vote :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Nicolas DARGENT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Dominique HENIN, Mme Chantal LANTENOIS, M. Antoine LEMAIRE, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Christophe PATINET, M. Kevin PONCIN, M. Germain RENARD, M. Patrick TCHANGA

Secrétaire : Gilles DESSOYE

Vice Secrétaire : Franck NOEL

Votes :

Pour : 171 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE REIMS
PLAN LOCAL D'URBANISME
RÉVISION ALLÉGÉE
SITE DU CERCLE NAUTIQUE DES RÉGATES RÉMOISES
BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DE PROJET**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et suivants, L.153-31 et suivants, et R.153-3,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Reims dont la dernière évolution a été approuvée le 30 mars 2023,

Vu la délibération n°CM-2021-255 du Conseil municipal de Reims du 27 septembre 2021 sollicitant la Communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de révision allégée de son PLU pour ajuster le périmètre de l'espace boisé classé présent sur la parcelle sise 2, rue Clovis Chezél,

Vu sa délibération n°CC-2021-293 du 18 novembre 2021 prescrivant la révision allégée du PLU de Reims sur le site du cercle nautique des régates rémoises et en définissant les objectifs,

Vu la décision n°BC-2021-116 du Bureau communautaire du 9 décembre 2021 définissant les modalités de concertation de la révision allégée du PLU,

Vu la délibération n°CM-2023-445 du Conseil municipal de Reims du 18 décembre 2023 émettant un avis favorable sur le bilan de la concertation et sur l'arrêt de projet de révision allégée du PLU,

Considérant les pièces du dossier de projet de révision allégée du PLU,

Vu le bilan de la concertation annexé à la présente délibération,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 14 décembre 2023,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'arrêter le bilan de la concertation, tel que présenté dans le document annexé,

d'arrêter le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Reims sur le site du cercle nautique des régates Rémoises tel qu'annexé,

de soumettre pour avis à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale ledit projet de révision allégée,

de soumettre pour avis, lors d'un examen conjoint, ledit projet de révision allégée aux personnes publiques associées conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier du projet de révision allégée, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à la disposition du public.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation,
- plan de zonage modifié,
- Orientations d'aménagement et de programmation,
- évaluation environnementale,
- bilan de la concertation.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN



Secrétaire : Gilles DESOYE

Vice Secrétaire : Franck NOEL



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims le 26 décembre 2023 et de la réception en Préfecture le 26 décembre 2023. Identifiant : 051-200067213-20231221-190678-DE-1-1